

MODE D'ATTRIBUTION DU CHALLENGE SERVAIS

Le mode de calcul pour l'attribution du Challenge Servais à l'issue des tournois est établi comme suit :

- Chaque club reçoit les points gagnés individuellement par ses représentants lors des tournois des critères hiver et été. Le bonus des 8 points n'est pas pris en compte dans le total des points pour le Challenge Servais.
- Il n'y a pas de point stade atteint pour les championnats et tournois provinciaux.
- Le club reçoit le double de points gagnés individuellement par ses représentants lors des Masters Régionaux.
- Dynamique pour interclubs régionaux et nationaux

Nombre maximum d'équipes au tour final	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste
1 seule équipe (1 poule)	50 points		
4 équipes	75 points		
8 équipes	100 points		
16 équipes	150 points	75 points	
32 équipes	200 points	100 points	50 points

Champion Tennis Wallonie-Bruxelles ou Champion de Belgique : 400 points.

- Pour être classé au Challenge Servais, un club ne doit avoir aucune dette auprès de Tennis Wallonie-Bruxelles et Tennis Wallonie-Bruxelles Hainaut en date du jour de la remise des prix du Challenge.